

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
D TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE - PRODUCTION**

Série : STAV

Durée : 180 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : Aucun

Le sujet comporte 10 pages

PREMIÈRE PARTIE 6 points

DEUXIÈME PARTIE14 points

Les candidats traiteront chaque partie sur des feuilles séparées

SUJET

PREMIÈRE PARTIE (6 points)

QUESTION 1 (2 points)

Le **document 1** fait référence aux **néo-ruraux** et aux **Mesures agro-environnementales et Climatiques**.

1.1. Définir le terme de « néo-ruraux ».

1.2. Présenter le principe et les objectifs des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), mises en œuvre dans le cadre de la Politique Agricole Commune.

QUESTION 2 (2 points)

2.1. Dans le **document 1**, les auteurs écrivent : « **Avec de nouveaux foyers, Flayat voit là de belles perspectives pour son avenir** ». Expliquer cette affirmation au regard du contexte présenté. 2 arguments sont attendus.

2.2. Dans le **document 1**, les auteurs écrivent : « **Mais, protéger ne signifie pas mettre sous cloche** ». Expliquer cette affirmation au regard du contexte présenté.

QUESTION 3 (2 points)

Dans un texte d'une douzaine de lignes, proposer un avis argumenté sur la contribution des « nouvelles populations » au développement durable des territoires ruraux.

DOCUMENT 1

Flayat en Creuse : au bonheur des néo-ruraux

L'arrivée de "néo-ruraux" dans le village creusois permet de contribuer à son développement, redonner vie à des parcelles à l'abandon, sans rien sacrifier à la protection de l'environnement.

Si l'attrait de la vie à la campagne pour les citadins n'a pas attendu l'arrivée de la Covid 19, il est certain que la pandémie et sa horde de confinements ont accentué le phénomène. Flayat, village d'un peu plus de 300 âmes dans la Creuse, en est l'illustration à la fois parfaite, et « extra-ordinaire ». En 2 ans, il a accueilli 17 nouvelles familles ! Parmi elles, Quentin Fouré, sa compagne, et leur petit garçon. Accompagnée par la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), l'arrivée de cette famille grenobloise dans le village a permis de débloquer la vente d'une ferme à l'abandon depuis plus de 20 ans, mais aussi de consolider des exploitations agricoles voisines, le tout dans le respect et la protection de zones humides présentes sur le secteur.

Là où certains ne voyaient qu'une ancienne ferme traditionnelle en ruine, Quentin Fouré, alors développeur web à Grenoble, et sa compagne, ont vu, en début d'année 2020, l'opportunité d'« un changement de vie » : une vie « au calme », loin de l'agitation de la ville pourtant jusque-là si stimulante pour le jeune couple. Mais, avec la naissance de leur petit garçon, s'est « imposé le souhait de pouvoir le voir s'épanouir dans un cadre qui ne soit pas bétonné et plus vert ». A cela, s'ajoutait aussi « l'envie de renouer avec une pratique plus manuelle ». [...]

Consensus et apaisement

Cette nouvelle arrivée dans le village est une joie pour Patrick Mounaud, adjoint au maire de Flayat. « La propriété acquise par Quentin Fouré était en vente depuis très longtemps, mais à un prix bien supérieur au prix réel de vente. Il y a donc eu une collaboration essentielle avec la SAFER à différents niveaux, explique-t-il. Tant dans la relation avec le vendeur, pour arriver à une évaluation juste du prix, que dans la médiation avec les personnes intéressées par les surfaces de la ferme. Le tout dans la recherche du consensus. ». Consensus et apaisement, deux éléments « extrêmement importants » pour l' élu, soucieux de mener dans cet esprit la politique d'accueil du village.

Avec de nouveaux foyers, Flayat voit là de belles perspectives pour son avenir. Dont le maintien de son école. « On avait l'habitude de travailler avec la SAFER pour des échanges de parcelles entre agriculteurs. Là c'est une orientation nouvelle : la SAFER se soucie véritablement du développement rural, aussi bien économique que du nombre d'habitants ! », synthétise-t-il avec satisfaction. [...]

DOCUMENT 1 (suite et fin)

Protéger mais pas mettre sous cloche

Autre bénéficiaire de cette vente : le Conservatoire d'Espace Naturel (CEN) de Nouvelle-Aquitaine pour 8,92 ha, au regard de la richesse environnementale d'une partie de la propriété entre zones humides et végétation de bosquets et de vieux saules. Ils apportent diversité au paysage et biodiversité, et notamment la présence de la pie grièche grise. [...]

Mais, protéger ne signifie pas mettre sous cloche. Sophie Catoir, chargée de mission au CEN, explique que « l'objectif du CEN est que ces milieux humides remarquables soient à nouveau entretenus par une activité agricole, par pâturage ou par fauche, pour pouvoir conserver leurs qualités environnementales et de biodiversité ». Avec l'intervention de la SAFER, un accord a été trouvé sur des parcelles qui intéressaient à la fois le CEN et un agriculteur voisin, Sébastien Laroche. Outre l'achat de 3,11 ha lui permettant de restructurer sa propriété, 2 ha supplémentaires lui sont loués par le CEN pour qu'il puisse faucher, en plein été, la végétation qui s'y trouve. [...]

« Cela ne va rien changer dans mes pratiques », glisse-t-il satisfait de l'accord. « Je suis soumis à une **Mesure Agro-Environnementale et Climatique** : je dois rentrer les bêtes tout l'hiver et ne pas passer l'épareuse¹, ni tailler de haies à certaines époques... Or la MAEC rejoint les critères du Conservatoire ». Tout est bien qui finit bien donc, y compris pour les pies grièches grises !

Aqui !, Le journal numérique de la Nouvelle Aquitaine, Solène Méric et Julien Privat, 30/07/2021

Document modifié pour les besoins de l'épreuve

¹ Machine qui peut être utilisée dans le cadre de travaux agricoles pour débroussailler ou tailler des haies.

DEUXIÈME PARTIE (14 points)

Répondre aux quatre consignes en utilisant les documents joints et en mobilisant votre culture technologique acquise dans différentes situations (enseignements, expérience en milieu professionnel, acquis personnel, ...). La connaissance fine du mode de production de l'exploitation support de l'épreuve n'est pas nécessaire pour pouvoir répondre aux consignes.

Les réponses doivent être construites et argumentées.

SUJET

Une exploitation polycultures-élevage à Huahine :

De la diversification pour tendre vers le « consommer local »

Située sur l'île de Huahine en Polynésie Française, l'exploitation de Hereiti Tumutane, qui existe depuis quelques années, s'est fortement diversifiée pour répondre à une demande locale de plus en plus importante, sur une île très touristique et éloignée de la capitale, Papeete.

L'exploitation est présentée dans le **document 2.1** du corpus documentaire joint.

Consigne 1 : Identifier les principales étapes d'évolution du système de production de l'exploitation concernée.

Consigne 2 : Analyser les éléments clés du contexte qui ont permis de faire évoluer le système de production vers l'adoption d'une démarche agroécologique.

Consigne 3 : Analyser les liens entre les principaux choix sociotechniques effectués par l'exploitante et leurs déterminants.

Consigne 4 : Identifier les enjeux des principaux choix sociotechniques effectués par l'exploitante.

Liste des documents

Document 2.1 : Une exploitation polycultures-élevage à Huahine.

De la diversification pour tendre vers le « consommer local »

Document 2.2 : Coût d'un désherbage chimique

Document 2.3 : Détermination du chargement animal pour une gestion efficace des bio agresseurs

Document 2.4 : Les intérêts du verger pâturé

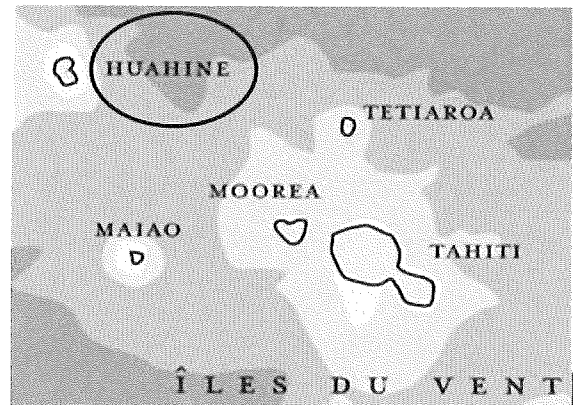
Grille d'évaluation

| Compétence | Critères | Consignes | Indicateurs | Barème |
|--|---|-----------|---|-----------|
| Analyser un processus de production dans son contexte. | Analyse des interactions entre contexte et processus. | 1 et 2 | <p>Caractérisation des principales étapes du processus.</p> <p>Identification des éléments clé du contexte du processus étudié.</p> <p>Description argumentée des liens entre le contexte et la conduite du processus.</p> | <i>17</i> |
| | Analyse des choix sociotechniques. | 3 et 4 | <p>Repérage des choix sociotechniques.</p> <p>Repérage des déterminants des choix sociotechniques.</p> <p>Description argumentée des liens entre déterminants et choix sociotechniques.</p> <p>Identification des enjeux liés aux choix réalisés.</p> | <i>17</i> |
| | | | Total | 14 |

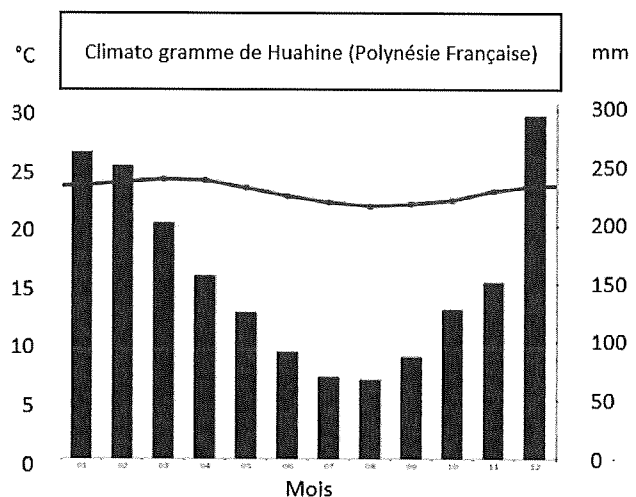
DOCUMENT 2.1

Une exploitation polycultures-élevage à Huahine : De la diversification pour tendre vers le « consommer local »

L'île de Huahine est située à 170 km de Papeete, la capitale de la Polynésie française à Tahiti. Ses 6 000 habitants sont approvisionnés en marchandises (dont l'alimentation et les produits frais) essentiellement par le bateau hebdomadaire. Cet éloignement de Papeete occasionne un surcoût (fret bateau) ainsi que de fréquentes ruptures en produits frais. Les habitants de Huahine ont pris conscience de leur dépendance, notamment lors des périodes de confinement liées à la Covid 19. L'île de Huahine souhaite donc accentuer sa production de produits vivriers (consommés localement), de vanille et de pastèques majoritairement commercialisées à Tahiti.



Le climat y est de type tropical humide. Il se caractérise par une saison chaude et humide (de novembre à avril) propice au développement des maladies cryptogamiques. La saison fraîche et sèche (de mai à octobre) est quant à elle, beaucoup plus favorable aux cultures maraîchères principalement originaires de milieux tempérés.



Grâce à l'augmentation récente de la fréquence des rotations aériennes, les touristes sont plus nombreux sur l'île et la petite hôtellerie, principalement des pensions de familles, se développe. Ce phénomène s'est particulièrement amplifié dans la période post-Covid puisque le nombre de touristes a dépassé son niveau d'avant crise.

DOCUMENT 2.1 (suite)

L'exploitation de Heitiare Tumutane

« Après mes études à Papeete, j'ai choisi de rentrer sur mon île en 2016, pour mettre en valeur les 2 hectares de terrains familiaux situés sur un plateau entouré de forêt, à quelques kilomètres du village principal de Fare. J'ai choisi les productions fruitières tropicales pour répondre à la forte demande locale et parce que ce sont des espèces rustiques nécessitant peu d'intrants. Je ne suis pas certifiée AB (agriculture biologique) car le cahier des charges est contraignant mais le respect de l'environnement est quand même important pour moi. »

Un verger diversifié

C'est en 2016 que Heitiare met en place un verger de 7 000 m² pour répondre à la demande locale : elle fait le choix des agrumes (citrons verts et pamplemousses), des papayers et des bananiers en association avec des ananas. Les produits s'écoulent bien (particuliers, pension de famille, petits commerces) mais le désherbage des ananas est chronophage et pénible.

Des poules pour désherber et produire des œufs



En 2021, un atelier de 200 poules pondeuses de type ISA Brown, est installé pour pallier les très fréquentes pénuries sur l'île en l'absence de producteur local. À l'inverse des producteurs intensifs d'œufs de Tahiti, Heitiare a choisi un système en semi plein-air avec un bâtiment disposant de trappes permettant l'accès à l'extérieur. Les poules sont en bâtiment jusqu'en milieu de matinée permettant ainsi une collecte rapide des œufs, puis, elles sont mises en parcours dans le verger. Elles consomment les fruits tombés à terre et assurent le désherbage des ananas. C'est un système de verger pâturé adapté aux conditions tropicales.

Un complément alimentaire à base de céréales importées est également distribué le soir lors du retour en bâtiment : les quantités sont réduites en raison du coût élevé de ces aliments et de l'apport sur les parcours.

La production d'œufs s'élève à environ mille œufs par semaine et bénéficie d'une image positive de par le choix du système de production. Elle permet aussi de répondre à la demande locale et constitue un complément de revenu régulier et non négligeable pour l'agricultrice d'environ 18 000 euros par an.

Un dispositif de la politique agricole du territoire lui a permis de percevoir des aides pour clôturer les parcs à hauteur de 75 % de l'investissement. Ce financement est réservé aux exploitations agricoles engagées dans une transition vers l'agroécologie.

DOCUMENT 2.1 (suite et fin)

Un pas de plus vers la diversification : du maraîchage et des abeilles

Depuis 2022, les enfants d'Heitiare ayant grandi, elle dispose de plus de temps. C'est donc tout naturellement qu'elle a souhaité développer son activité et entrepris de valoriser 1 000 m² en maraîchage plein champ (salade, tomate, concombre). Les cultures sont uniquement implantées pendant la saison fraîche et sèche permettant ainsi une utilisation de produits phytopharmaceutiques très limitée et une commercialisation facile (période d'affluence touristique). Les invendus et autres résidus de cultures sont valorisés par les poules. Profitant d'une formation en apiculture dispensée par le CFPPA¹ de Polynésie et de la politique du territoire interdisant pour raisons sanitaires, l'importation de miel, elle décide d'installer 10 ruches. La proximité de la forêt primaire lui permet de tirer parti de pollens variés. La mise en place de ces deux activités supplémentaires lui a permis d'embaucher un salarié en CAE².

Parole à Heitiare : « Dans l'avenir, je compte poursuivre la diversification (poulet de chair, vanille, etc.) en utilisant davantage de méthodes basées sur l'agroécologie. La politique du territoire m'encourage à aller dans ce sens. On ne peut plus faire comme si l'environnement n'existait pas ; j'ai à cœur de montrer à mes enfants que l'on peut nourrir notre population tout en respectant l'île qui les a vu naître. »

Source : D'après une visite technique en mars 2022.

(Document modifié pour les besoins de l'épreuve)

1 CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole : organisme qui dispense des formations adultes dans le domaine de l'agriculture.

2 CAE : Contrat d'Accès à l'Emploi financé intégralement par le territoire pendant 1 à 2 ans.

DOCUMENT 2.2

Estimation du coût d'un désherbage chimique en verger

| | DÉSHERBAGE CHIMIQUE |
|---|--------------------------------|
| | 4/an |
| Charges (B) | 992 |
| Main d'œuvre (12 €/h) | 768 (16 h/ha) |
| Carburant (1 L/h à 1.3 €/L) herbicide de synthèse (4 L/ha à 14€/L) | 224 |
| Amortissements (A) | 146 |
| Débroussailleuse (300 € sur 4 ans) Pulvérisateur (130 € sur 4 ans) | 33 |
| Réparations (€/an) | 13 |
| Matériel de protection | 100 |
| Coûts du désherbage (A+B) (€/ha/an) | 1138 |

Ces chiffres sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de divers paramètres.

Source : Associer production fruitière et élevage de volailles, FREDON et CIRAD, 2013
(document modifié pour les besoins de l'épreuve)

DOCUMENT 2.3

Détermination du chargement animal pour une gestion efficace des bio agresseurs en système verger pâturé

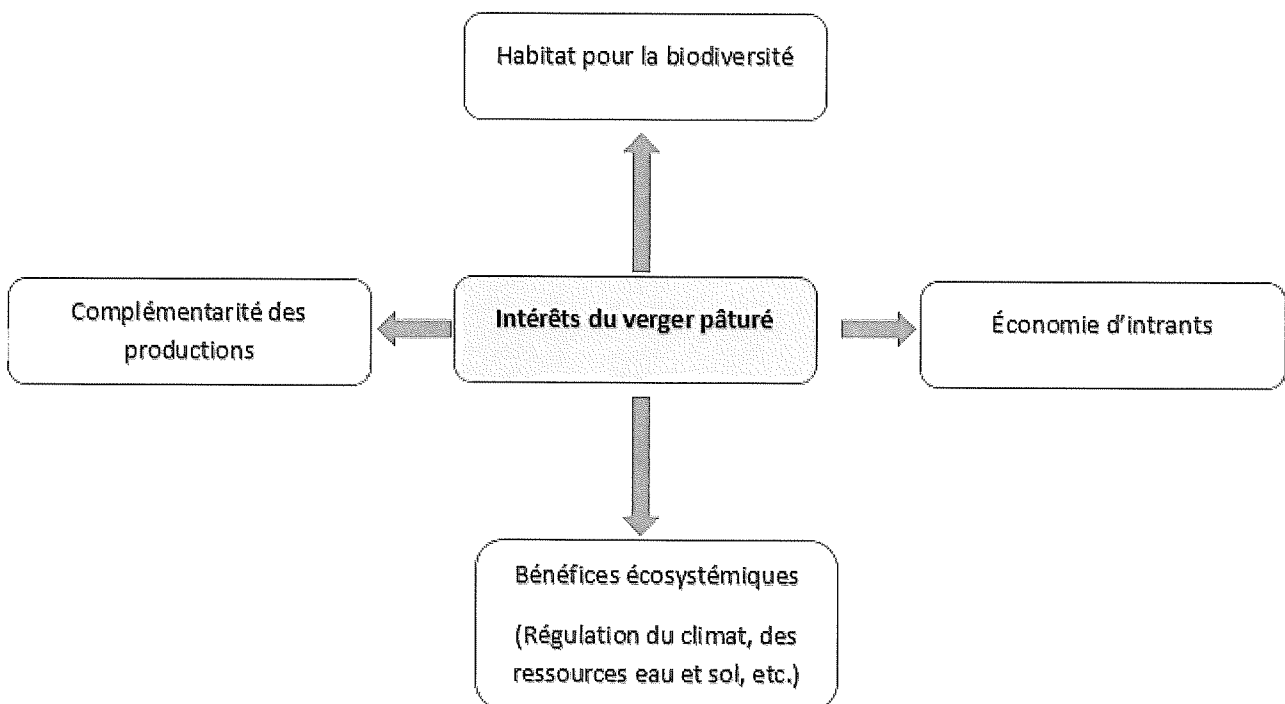
| Espèce | Charge animale requise estimée | Efficacité de désherbage | Sélectivité | Consommation des fruits au sol | Filière existante |
|---------------------------------------|--|-----------------------------------|-------------|--------------------------------|---------------------|
| | | Quantité d'herbe consommée/animal | | | |
| Poulets Coqs Pondeuses | 500/ha (adultes) à 1500/ha (jeunes) | 60 g/jour | Faible | Oui | Oui, forte demande |
| Canards | 400 à 500/ha | 200 g/jour | Moyenne | Oui | Oui, faible demande |
| Oies | 50 à 100/ha | 1000 g/jour | Forte | Oui | Non |

Source : Associer production fruitière et élevage de volailles, FREDON et CIRAD, 2013
(document modifié pour les besoins de l'épreuve)

DOCUMENT 2.4

Les intérêts du verger pâturé

Un verger pâturé, associe de manière variée des arbres fruitiers avec des animaux d'élevage.



Source : www.agroforesterie.fr/pre-verger/ Pré-verger - Agroforesterie Association Française
(modifié pour les besoins de l'épreuve)